

1713.—Le nouveau gouverneur et le nouveau commissaire arrivèrent le 17 mai sur le *Baron de la Fosse*, avec Durigouin et Laloire des Ursins, directeurs généraux pour Crozat, des filles bretonnes, beaucoup de munitions de guerre et de bouche et 400,000 livres de marchandises. Cadillac possédait des privilèges équivalant à ceux des directeurs de la compagnie marchande fondée par Crozat. Les règlements qu'il apportait changeaient la base du trafic de la colonie. Bientôt les navires des îles cessèrent de venir à la Louisiane. Les habitants se virent contraints de ne vendre le peu qu'ils produisaient qu'aux employés du financier qui faisaient les prix à leur guise, si bien que les chasseurs préférèrent porter leurs pelleteries aux comptoirs anglais et même jusqu'au Canada. Tout le système de la compagnie consistait à ruiner les colons pour augmenter ses propres bénéfices. La durée du bénéfice de Crozat devait être de 15 ans, à condition qu'il enverrait régulièrement de France un certain nombre de navires chargés de cultivateurs et des ustensiles et subsistances nécessaires au développement de la colonie, mais comme les 100 associés au Canada, Crozat fit de ces conditions une lettre morte.⁽¹⁾

Une commission nommait Bienville lieutenant gouverneur. Cadillac jaloux de l'affection que portaient à son second les troupes et les Indiens, au lieu de s'entendre avec lui pour le bien de la colonie, chercha à le desservir dans toutes les occasions. Il en résulta la formation de deux partis. Quelques jours après son arrivée, le gouverneur envoya le capitaine de la Jonquière qui avait amené le *Baron de la Fosse*, et le directeur Durigouin à la Vera-Cruz, pour ouvrir des relations commerciales avec les Espagnols, mais le commandant espagnol leur fit porter quelques vivres et quelques bestiaux à bord, avec ordre de se mettre à la voile immédiatement.

Pour se faire une idée de l'état de la colonie à cette époque, il faut lire une lettre écrite le 2 octobre du fort Louis de la Mobile par Bienville à son frère aîné, le baron de Longueil ; M. Benjamin Sulte en reproduit une grande partie dans son *Histoire des Canadiens Français*. Les habitants prêts à fuir le pays, les vivres à un prix exorbitant, les soldats qui n'ont pas été payés

(1) M. Benjamin Sulte.